



Le centre scolaire et communautaire

La création d'un centre scolaire et communautaire vous intéresse?

Survol du cadre d'action pour la création d'un CSC

INTRODUCTION

Les écoles et les centres de formation professionnelle et continue font partie du réseau d'éducation, mais aussi de la communauté qu'ils servent. Ce lien est important dans les communautés anglophones, surtout si celles-ci ne représentent qu'un faible pourcentage de la population. Les avantages de ce lien ont été largement démontrés dans des contextes très divers :

Les effets de l'école sur les élèves sont renforcés par le soutien de la famille et de la communauté, et celles-ci sont elles-mêmes renforcées par le soutien de l'école.

« L'union fait la force » décrit très bien le potentiel des liens de collaboration entre l'école et la communauté : écoles, centres et autres organismes publics et privés collaborent à l'amélioration des possibilités et des débouchés de l'apprentissage à vie offerts aux jeunes et aux adultes et contribuent au développement global de la communauté.

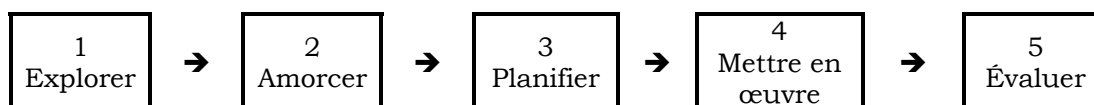
C'est pourquoi le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec a soutenu l'élaboration du Cadre d'action pour la création de centres scolaires et communautaires.



Le cadre est articulé en **cinq grandes étapes ou actions** (voir ci-dessous) que l'école (ou centre) et la communauté franchiront successivement pour créer un CSC et favoriser la réussite des élèves et l'essor des communautés. Ce n'est pas un plan prescriptif mais un guide ouvert conçu pour :

- ❖ être à la fois global et concret;
- ❖ s'harmoniser aux politiques et pratiques existantes;
- ❖ répondre aux besoins de *tous* les partenaires;
- ❖ conseiller et non prescrire.

Le présent document est un portrait « à vol d'oiseau » de chacune des cinq étapes du cadre. Il décrit aussi un projet triennal de création de CSC tout juste entrepris. Le lecteur trouvera d'autres sources d'information à la dernière page.



1 EXPLORER

Il s'agit d'étudier la possibilité de créer un **CSC**, c'est-à-dire, un partenariat formel entre écoles (ou centres), organismes privés ou publics et groupes communautaires, collaborant au profit des élèves, des familles et de la communauté.

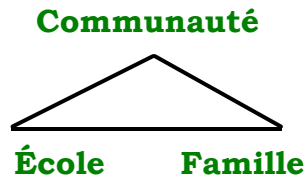
1.1 Observer les CSC d'autres communautés. Découvrir les diverses *formes* d'un CSC (souvent appelé « école communautaire »), dans une vaste gamme de contextes. Deux images complémentaires sont présentées :

- la « communauté d'apprentissage », où chacun prend une part active et délibérée à l'apprentissage;
- le carrefour de services offrant un éventail de services aux élèves, à leur famille et à la communauté.

1.2 Créer une forme de CSC adaptée à votre communauté.

L'exploration se poursuit. Comment le CSC fonctionnerait-il dans votre communauté? Quels avantages aurait-il pour l'école, les familles et la communauté? Il vous faudra sans doute repérer les « partenaires » essentiels et définir la communauté aux fins de la création d'un CSC. Au terme de cette étape, vous devrez avoir formulé votre **vision** d'un CSC, qui renseignera et inspirera votre communauté.

1.3 Décider. L'étape finale de cette exploration consiste à déterminer si les partenaires éventuels sont prêts et décidés à aller de l'avant. Il n'est pas nécessaire de réunir toutes les conditions idéales pour réussir l'entreprise, mais vous devez vous sentir assez à l'aise pour passer à l'étape suivante.



2 AMORCER

Il s'agit d'amorcer le partenariat. C'est une transition essentielle où l'engagement succède à la réflexion. De loin, les étapes paraissent identiques pour tout CSC, mais l'examen révèle des différences, qui sont fonction du contexte et du type de CSC que vous voulez créer.

2.1 Déterminer besoins et atouts. Il faut d'abord avoir une idée nette des *besoins* et des *atouts* de votre communauté. Il est essentiel en effet de reconnaître dans quelle mesure celle-ci peut contribuer à son propre développement pour que le CSC soit vraiment utile.

2.2 Énoncer la mission. L'énoncé de mission du CSC formule la vision qui a incité les partenaires à créer le CSC. Il exprime :

- les valeurs et l'objectif;
- les types de résultats voulus;
- les principes directeurs.

La mission braque les projecteurs sur les changements que nous souhaitons voir dans la vie des enfants, des familles et des communautés.

2.3 Répartir responsabilités et ressources. Vous devez maintenant choisir *comment* rendre le CSC efficace. Il faut décider de la structure du CSC, former une équipe opérationnelle et répartir les rôles et responsabilités pour concrétiser le CSC. Peu importe sa forme, la **confiance** est essentielle au succès du partenariat naissant.

2.4 Conclure une entente de partenariat. Une fois franchis les étapes qui précèdent, le CSC est activé par une entente entre les partenaires, qu'il s'agisse d'un contrat réel ou d'une expression moins formelle de l'accord.

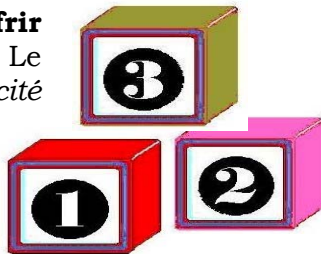
3 PLANIFIER

Vous en êtes à dresser un plan d'action qui trace les « **voies du changement** », conformément aux conditions de l'entente de partenariat.

3.1 Déterminer les résultats voulus. D'abord, déterminer les résultats voulus pour le CSC ou les résultats auxquels il doit contribuer, selon les catégories établies en 2.2.

3.2 Déterminer les programmes et services à offrir. Choisir une combinaison créative et pratique. Surtout, choisir des **moyens réalistes et efficaces** pour 'atteindre les résultats fixés en 3.1.

3.3 Déterminer la capacité d'offrir les services. Le CSC doit avoir la *capacité* d'offrir les programmes et les services et d'obtenir les résultats voulus. Ces **assises** (ex. : infrastructure, ressources humaines et leadership) lui permettent de fournir et de maintenir un rendement élevé, conforme aux attentes des intéressés.



3.4 Déterminer les moyens d'évaluer actions et résultats. Le cadre est conçu pour permettre l'autoévaluation, à l'aide d'*indicateurs* de rendement grâce auxquels le CSC voit si tout se passe bien, afin **de rendre compte et d'améliorer**.

3.5 Parachever le plan d'action. Ce jalon final sert à consolider et revoir tous les aspects du plan d'action dressés de 3.1 à 3.4, en tenant compte de la planification annuelle de chaque partenaire.

4 METTRE EN ŒUVRE

Cette étape vise l'application du plan d'action dressé antérieurement.

4.1 Affecter les ressources et amorcer la prestation des services. Fournir les services choisis à l'étape 3.2.

4.2 Affecter les ressources et édifier les capacités. Exécuter les activités nécessaires à le renforcement des capacités répertoriées à l'étape 3.3.

4.3 Faire le suivi de la prestation des services et de le renforcement des capacités. S'assurer que la prestation des services et le renforcement des capacités se déroulent bien.

5 ÉVALUER

Il s'agit ici d'évaluer le rendement du CSC, suivant l'étape 3.4 du plan d'action.

5.1 Recueillir les données. Recueillir les *éléments* d'information qui serviront éventuellement à produire les indicateurs choisis en 3.4. Méthodes possibles : questionnaire, échelle de notation, entrevue et recherche documentaire.

5.2 Analyser les données. La tâche principale consiste à assembler les éléments recueillis jusqu'ici pour en dégager le sens.

5.3 Faire rapport aux partenaires. Utiliser une gamme de supports et de techniques pour communiquer les résultats de l'évaluation de façon compréhensible. De ces rapports seront tirées les conclusions qui serviront de base aux futurs plans d'action du CSC.

PREMIÈRES ÉTAPES

Pour favoriser l'élaboration durable de CSC, les Services à la communauté anglophone du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, soutenus par l'Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité (Patrimoine canadien), ont lancé un projet de trois ans (2006-2009).

Le **but** est de favoriser et d'observer la création d'un groupe diversifié de CSC comme « carrefours » de l'enseignement en langue anglaise et du développement des communautés et comme modèles pour l'avenir. Parmi les principaux résultats attendus :

- réseau permanent de partenariats et de collaboration dans toutes les régions;
- accessibilité accrue des services pour la communauté anglophone;
- persévérance et réussite accrues des élèves.

À partir des besoins des élèves, des familles et de la communauté, les partenaires étudient les moyens de créer de nouveaux liens dans la communauté ou de renforcer les liens existants. Le partage des ressources et des pouvoirs les mènent vers des objectifs qu'aucun n'aurait pu atteindre seul.

❖ [L'école communautaire](#) (Québec)

❖ [Community Education*](#) (Saskatchewan)

❖ [Coalition for Community Schools*](#)

* En anglais.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le présent document et ceux de la liste ci-dessous se trouvent tous sur le site Web de LEARN.

- ***Une voie prometteuse pour l'enseignement en anglais au Québec.*** Brève introduction aux CSC, pour le grand public.
- ***Le cadre d'action CSC à l'intention des écoles, des centres et des communautés anglophones.*** Description de l'objectif et des actions de chaque étape à l'intention des dirigeants des écoles (ou centres) et des communautés.
- ***The CLC Guidebook: Implementing a Collaborative School-Community Partnership.*** Suggestions détaillées d'application du cadre d'action à l'adresse du coordonnateur du processus.
- ***The CLC Workbook: Templates for Collaborative Action Planning.*** Complète le guide ci-dessus.

Sources diverses sur les écoles communautaires :

* En anglais

❖ [Centres scolaires et communautaires](#) (Patrimoine canadien)

❖ [Children's Aid Society*](#) (New York)

❖ [Harvard Family Research Project*](#)



Rédigé par William J. Smith, Services professionnels Talleyrand, pour Leading English Education And Resource Network (LEARN). (Available in English under the title, So You Want To Create a Community Learning Centre?)

© LEARN, 2006. **LEARN** est une fondation éducative sans but lucratif financée par l'Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité.

<http://learnquebec.ca/clc> ▪ 2030, boul. Dagenais ouest, 2^e étage, Laval (Québec) ▪ H7L 5W2
Tél. : (450) 622-2212 / 1-888-622-2212 ▪ **Fax** : (450) 622-1460 ▪ clc@learnquebec.ca